



Vacances Familiales



Hiver 2023 - 2024



Éditorial

La Commission Vacances Familles du CSEC de la Société Générale a le plaisir de vous présenter la brochure HIVER Saison 2023/2024 du 23 décembre 2023 au 23 mars 2024 (06 avril 2024 pour les Orres).

Elle est destinée aux Agents en activité, à leurs ayants droit directs, aux retraités de la Société Générale et, par extension, à leurs familles.

Pour la période rouge :

Les inscriptions se feront jusqu'au *18 octobre 2023* pour les congés de fin d'année et jusqu'au 10 novembre 2023 pour les vacances d'hiver.

Pour les autres périodes, les demandes seront traitées en fonction de la date de réception des dossiers.

Toute inscription devra se faire sur votre compte en ligne.

La Commission secteur Vacances Familles du CSEC Société Générale vous souhaite, par avance, d'excellentes vacances.

Sommaire

Informations importantes

Comment réserver votre séjour.....	4 - 5
Informations	6 - 7
Formalités.....	8 - 9
Tarifs.....	10 - 11
Inscription période rouge	12 - 13

Destinations

Les Orres.....	14 - 15
Cauterets.....	16 - 17
La Toussuire	18 - 19
Les 2 Alpes	20 - 21
Pralognan.....	22 - 23
Val Cenis	24 - 25
Partenariat SKISET	26

Comment réserver votre séjour

OÙ ?

Sur le site internet csec-sg.net.

- 1) Créer son compte en ligne (validation sous 48h).
- 2) Saisir sa réservation sur son compte en ligne.

QUAND ?

- ▶ Périodes bleues, jaunes et blanches : dès la sortie de la brochure.
- ▶ Période rouge du 23 décembre 2023 au 06 janvier 2024 :
 - au plus tard le **18 octobre 2023**.
- ▶ Période rouge du 10 février au 09 mars 2024 :
 - au plus tard le **10 novembre 2023**.
 - au-delà de ces dates, les dossiers seront traités en fonction des disponibilités.

CRITÈRES DE SÉLECTION

Le tri des dossiers d'inscription, en période rouge, se fait par ordre de priorité sur la base de votre note historique des 3 dernières années :

	1 SEMAINE
1 ^{er} choix	125 pts
2 ^e choix	75 pts
3 ^e choix	25 pts
À partir du 4 ^e choix et sur disponibilités	25 pts

Le cumul de la note historique s'applique pour 2024 sur une durée de 3 ans (2021/2022/2023).

Le décompte des notes Hiver et Été est effectué séparément.

La note historique détermine ainsi votre niveau de priorité sur les périodes rouges.

À note historique égale, le deuxième critère pris en compte est le Quotient Familial le plus faible. Aucune note historique n'est appliquée en périodes bleues, jaunes et blanches.

VOTRE RÉSERVATION

Les inscriptions se font exclusivement en ligne sur notre site internet csec-sg.net (sauf cas exceptionnel). Les demandes faites par fax, mail ou téléphone ne sont pas acceptées.

DÉLAIS DE RÉPONSE

Pour les actifs

- ▶ Dès la sortie de la brochure pour les périodes bleue, jaune et blanche, les demandes seront traitées dans les meilleurs délais.
- ▶ Période rouge : maximum 1 mois après la date limite d'inscription.

Pour les retraités et extension famille

- ▶ Traitement des dossiers :
 - dossiers "Retraités" : à J-60.
 - dossiers "Extension Famille" : à J-45.

Séjours Courte Durée toutes périodes

Selon les disponibilités, vous avez la possibilité de réserver des week-ends ou des séjours pour 1, 2 ou 3 nuits.

Les dossiers seront traités dès J-30 de la date de départ et doivent nous parvenir au plus tard le jeudi midi précédant le week-end.

La tarification est à calculer comme ci-dessous :

1 nuit	25 % du tarif de la semaine
2 nuits	50 % du tarif de la semaine
3 nuits	75 % du tarif de la semaine
Au-delà	100 % du tarif de la semaine



PAIEMENT DES SÉJOURS

Attention le non-paiement d'un séjour ne vaut pas une annulation.

Règlement du séjour

Règlement du séjour par CB en ligne, par chèque à l'ordre du CSEC SG (encaissement 30 jours avant le départ), ou par chèques vacances en courrier recommandé avec AR, **au plus tard 45 jours avant la date de départ**. Acceptation des chèques vacances CONNECT.

Si vous n'avez pas encore reçu vos chèques vacances et que vous souhaitez payer la totalité de votre séjour avec, vous devez nous envoyer un chèque du montant total qui sera conservé jusqu'à réception des chèques vacances puis détruit par nos soins. Réception au plus tard 45 jours avant la date de départ.



Aucun renseignement relatif aux refus ou acceptations ne sera donné par téléphone. Toute contestation doit être faite par écrit au Bureau du CSEC SG.



Pictogramme

	Sans frais supplémentaire
	Payant
	Parking
	Wifi
	PMR

	Piscine
	Lit bébé
	Chaise bébé
	Baignoire bébé
	TV inclus

	Laverie
	Fer à repasser
	Location de draps
	Forfait ménage
	Animaux

	Animaux interdits
	Hébergement non-fumeur

Informations

RELATIVES AUX INSCRIPTIONS-MODIFICATIONS-ANNULATIONS ET CAS PARTICULIERS

Seuls les agents SG actifs (y compris alternants et apprentis) et leurs ayants droit directs fiscalement à charge accèdent prioritairement à nos sites de vacances. Après affectation des ayants droit, les demandes d'inscriptions des retraités puis des familles par extension seront traitées dans cet ordre sur les disponibilités restantes.

ATTENTION

Afin que vos dossiers soient traités rapidement, nous vous invitons à respecter ces règles :

- ▶ Si votre séjour se déroule sur 2 périodes tarifaires, merci de compléter sur votre compte en ligne 2 dossiers distincts (une inscription par période).
- ▶ Pour les moyennes et basses saisons, les dossiers doivent nous parvenir au plus tard le jeudi midi précédant le séjour.

MODIFICATIONS

2 modifications maximum au delà 50 € de frais de dossier par modification.

- ✓ Les ajouts ou suppressions de participants devront être notifiés au CSEC SG par écrit uniquement au plus tard le jeudi midi avant le début du séjour.
- ✓ Toutes les autres modifications (changement de lieu, type d'hébergement...) devront être notifiées au CSEC SG par écrit uniquement et au plus tard 15 jours avant le début du séjour.



Toute personne non inscrite sur la fiche d'acceptation devra s'acquitter d'un montant forfaitaire de 200 € par semaine à régler directement sur le village.



ANNULATIONS

(sauf conditions spécifiques hôtellerie)

En cas d'annulation, le vacancier doit impérativement aviser le CSEC SG par mail ou par écrit (recommandé avec AR), la date de réception du courrier fera foi et conditionnera le montant des frais éventuels comme suit :

À plus de 30 jours	pas de frais
De 15 à 30 jours	50 %
De 14 à 7 jours	75 %
Moins de 7 jours	100 %

Attention le non paiement d'un séjour ne vaut pas une annulation.

Nos conditions d'annulation prises en charge par l'assureur du CSEC SG sont disponibles sur notre site www.csec-sg.net, rubrique ASSURANCE.

En cas d'annulation de votre séjour, le CSEC ne prend pas en charge les frais de transport et vous invite à souscrire des transports modifiables/échangeables ou annulables.

Vos éventuelles demandes de remboursement, sont à adresser avec les justificatifs, par écrit en recommandé avec accusé de réception ou par mail.

ANNULATIONS COURTS SÉJOURS

(sauf conditions spécifiques hôtellerie)

La procédure d'annulation est identique à celle notée ci-dessus, mais les frais sont les suivants :

À plus de 21 jours	pas de frais
De 21 à 4 jours	20 %
Moins de 4 jours	100 %

PARTICULARITÉS

Couple vivant maritalement

Le calcul des parts doit se faire comme pour les couples mariés (total des 2 revenus et nombre de parts fiscales réelles).

Exemples (garde exclusive) :

un couple + 2 enfants = 3 parts

un couple + 3 enfants = 4 parts

Joindre les 2 avis d'imposition 2023 sur les revenus 2022.

Personnes à mobilité réduite

Certains de nos sites sont accessibles aux personnes à mobilité réduite et des locations leurs sont réservées en priorité. Si vous, ou l'un de vos ayants droit, êtes dans cette situation, n'hésitez pas à nous le signaler au moment de l'inscription en joignant une copie de la carte d'invalidité, afin de vous attribuer, dans la mesure de nos possibilités, un hébergement adapté.

Pensions alimentaires versées pour enfants

(déjà déduite du RFR)

Établir une attestation sur l'honneur certifiant que celles-ci sont versées à l'attention d'un enfant (si non spécifié sur avis d'impôt).

Jeunes embauchés

Fournir l'avis d'imposition 2023 (sur les revenus de 2022) ainsi que celui du conjoint ou assimilé.

Pour ceux qui n'ont pas d'avis d'imposition, fournir le dernier bulletin de salaire (le calcul se fera sur le montant net x13 et déduction des 10 %). Pour le conjoint étudiant, fournir la copie de la carte d'étudiant 2023-2024.

Jeunes en alternance ou contrat d'apprentissage

Fournir les mêmes documents que pour les jeunes embauchés (le calcul se fera sur le montant net x12 et déduction des 10 %).

Agents SG dans le même hébergement

(hors conjoint ou assimilé)

Fournir les avis d'imposition 2023 (sur les revenus de 2022) et le haut droit du bulletin de salaire de chaque salarié SG en mentionnant les numéros de matricule de chaque agent sur la fiche de réservation. La note historique sera appliquée aux deux agents SG. Le montant du séjour se calculera sur le quotient familial le plus élevé.

Agents retraités

Vos demandes de réservation seront traitées **60 jours avant le départ**.

Cependant, en période rouge, les dossiers des agents retraités partant avec leurs enfants à charge fiscalement et scolarisés seront traités à l'identique des dossiers des agents actifs.

Extension aux enfants et familles

(hors présence de l'agent Société Générale et/ou de son conjoint).

Selon les disponibilités restantes, vous avez la possibilité de réserver des séjours pour vos enfants (présence d'une personne majeure obligatoire), votre famille et vos amis. Les dossiers seront traités au plus tard à 45 jours de la date de départ et après traitement des demandes des agents et des retraités de la Société Générale.

La tarification appliquée sera, selon les types d'hébergement :

- ▶ Selon le quotient familial de l'agent SG si l'enfant majeur est fiscalement à sa charge (fournir l'avis d'imposition 2023 sur les revenus de 2022);
- ▶ Le tarif maximum dans les autres cas.

▲ Suppléments invités

✓ Période rouge :

50 € supplémentaires par semaine applicable à toutes personnes majeures et extérieures au foyer fiscal.

✓ Autres périodes :

20 € supplémentaires par semaine applicable à toutes personnes majeures et extérieures au foyer fiscal.

Toute différence de déclaration entre Vacances Familles et Vacances Enfants donnera lieu à régularisation.

En l'absence de règlement, les inscriptions en cours et à venir seront suspendues. Les événements familiaux survenus en 2023 et 2024 ne peuvent être pris en compte fiscalement (naissance, divorce, séparation, majorité, etc.) sauf situation familiale ou financière particulièrement difficile (cf. lutte contre l'exclusion page 11).

Formalités

RESPONSABLE DU SITE

Chargé de l'accueil, il est responsable également de l'ordre et de la bonne tenue du site. Il vous fournit toutes les informations concernant la vie sur place, les adresses utiles et touristiques de la région. Il a en outre le devoir de sanctionner les manquements au règlement et si nécessaire, d'expulser leurs auteurs.

FORMALITÉS

À son arrivée, chaque famille devra obligatoirement se présenter à l'accueil munie des pièces d'identité de tous les participants (carte d'identité ou livret de famille pour les enfants mineurs) et de la fiche d'acceptation du séjour. Sans ces documents, l'accès sur les lieux leur sera refusé sans donner lieu à remboursement.

Le CSEC SG décline toute responsabilité concernant les accidents survenus ou causés à des personnes non autorisées à séjourner sur nos sites et se réserve le droit d'intenter d'éventuelles poursuites.

TAXE DE SÉJOUR

Elle est exigible pour tous et payable sur place, en fonction de votre réservation (durée, âge et nombre de participants inscrits).

Elle peut vous être facturée pour la durée totale du séjour pour chaque participant en cas de non-conformité avec votre acceptation (durée différente, non-présentation de personnes inscrites...).

Une écotaxe peut vous être réclamée.

ARRIVÉES - DÉPARTS (voir lettre d'accord)

- ▶ Toute arrivée décalée ou départ anticipé ne pourra en aucun cas donner lieu à une réduction du prix de la location. N'oubliez pas d'en informer au préalable le responsable du site.
- ▶ Un état des lieux en votre présence sera dressé le jour du départ, à défaut celui-ci sera réalisé sous l'autorité du responsable du site et le chèque de caution sera détruit ou retenu si nécessaire. À l'arrivée comme au départ un état des lieux doit être effectué.
- ▶ Un règlement intérieur complet vous sera remis avec l'acceptation de séjour ou au plus tard à votre arrivée. Prenez-en connaissance et respectez-le dans l'intérêt de tous.

CAUTION

Une ou plusieurs caution(s) vous seront demandées lors de votre arrivée.

Dans le cas de dégradations constatées ou du logement laissé dans un état de propreté non-conforme, la ou les cautions correspondantes seront retenues.

ANIMAUX

Les animaux (1 ou 2 maxi) sont autorisés sur certains sites (voir pages descriptives des sites concernés) à condition d'être préalablement déclarés et impérativement tenus en laisse. La présentation du carnet de santé ou du carnet de vaccination à jour, est obligatoire.

Attention : les chiens sont acceptés en fonction de l'évolution de la législation en vigueur et du règlement de chaque site (se reporter au document vacancier). Les chiens de 1^{re} et 2^e catégorie sont strictement interdits.



IMPORTANT

Le CSEC SG se réserve le droit d'exclure de toutes ses activités, pour une période pouvant aller jusqu'à 5 ans les agents, leurs ayants droit et invités qui ne respecteraient pas les conditions et règlements établis.

- ▶ L'Agent est responsable des membres de sa famille et de ses invités ;
- ▶ Composition de la famille non conforme à la fiche de réservation, (séjour de personne non inscrite, absence non notifiée de l'agent et/ou du conjoint, etc.);
- ▶ Non-respect des installations mises à disposition ou tout autre mauvais comportement, logements restitués en mauvais état (dégradations, entretien, casse, etc.), animal non déclaré ou laissé en liberté dans l'enceinte du centre, déjections non ramassées, etc. ;
- ▶ Tapage nocturne, non-surveillance des enfants et adolescents ;
- ▶ Incivilités ;
- ▶ Et toute autre infraction au règlement intérieur de chaque centre.



RAPPEL

Attention, pour le confort de chacun, les hébergements des villages CSEC sont non-fumeurs.

Politique de confidentialité – Loi RGPD du 20 juin 2018

Charte de confidentialité CSEC-SG

Les informations recueillies sur le formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le CSEC-SG. Ces données sont indispensables pour gérer votre réservation et pour communiquer avec vous. Ces données sont collectées avec votre consentement exprès, en cochant la case correspondante dans le formulaire de réservation.

Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : le service Vacances Familles du CSEC-SG, les prestataires Vacances du CSEC-SG, les services administratifs du CSEC-SG (Comptabilité et Gestion).

Les données sont conservées pendant une durée de 3 ans après la date d'inscription du salarié. Cette durée correspond au temps pris en compte pour calculer la note historique de chaque salarié partant en séjour avec le CSEC-SG. Cette durée peut être allongée à 5 ans pour tout arriéré de paiement avec le CSEC-SG. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Pour plus d'information sur vos droits vous pouvez consulter le site cnil.fr. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter le CSEC-SG, situé au 32 Place Ronde – Espace 21 Bâtiment 2 – 92999 La Défense. (village@csec-sg.com).

Si vous estimez, après nous avoir contacté, que vos droits "Informatique et Libertés" ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL. Si vous ne souhaitez pas adhérer à notre charte de confidentialité, vous devrez malheureusement arrêter d'utiliser nos services.

Tarifs

CŒFFICIENTS TARIFAIRES

Ces coefficients vous permettent de calculer le prix de votre hébergement à la semaine.

NB : un tarif minimum de 100 euros par semaine est applicable.

CŒFFICIENTS					
TYPES D'HÉBERGEMENTS		Bleue	Jaune	Blanche	Rouge
	A	0,00445 (tarif maxi 114 €)	0,00657 (tarif maxi 158 €)	0,0089 (tarif maxi 190 €)	0,01131 (tarif maxi 403 €)
	B	0,00657 (tarif maxi 158 €)	0,0089 (tarif maxi 202 €)	0,01103 (tarif maxi 256 €)	0,01583 (tarif maxi 534 €)
	C	0,0089 (tarif maxi 202 €)	0,01104 (tarif maxi 256 €)	0,01559 (tarif maxi 321 €)	0,02039 (tarif maxi 674 €)
	D	0,01104 (tarif maxi 256 €)	0,01324 (tarif maxi 278 €)	0,02014 (tarif maxi 364 €)	0,02489 (tarif maxi 762 €)

CALENDRIER TARIFAIRE

DESTINATIONS	DATES D'OUVERTURE ET PÉRIODES TARIFAIRES				
Les Orres	23/12/23 au 06/01/24	06/01 au 10/02		10/02 au 09/03	09/03 au 06/04
Cauterets	23/12/23 au 06/01/24	/	27/01 au 10/02	10/02 au 09/03	09/03 au 23/03
La Toussuire	23/12/23 au 06/01/24	/	27/01 au 10/02	10/02 au 09/03	09/03 au 23/03
Les 2 Alpes	23/12/23 au 06/01/24	/	27/01 au 10/02	10/02 au 09/03	09/03 au 23/03
Pralognan	23/12/23 au 06/01/24	/	27/01 au 10/02	10/02 au 09/03	09/03 au 23/03
Val Cenis	23/12/23 au 06/01/24	/	27/01 au 10/02	10/02 au 09/03	09/03 au 23/03



CALCULEZ LE PRIX DE VOTRE SÉJOUR

Le calcul du montant de votre séjour se fait à partir de votre avis d'imposition 2023 sur les revenus 2022

MÉTHODE DE CALCUL

$$1 \mid \frac{\text{Revenu Fiscal de Référence}^* \text{ (Pension alimentaire déjà déduite)}}{\text{Nombre de parts fiscales}^{**}} = \text{Quotient Familial (QF)}$$

$$2 \mid \text{QF} \times \text{Coefficient tarifaire} = \text{Prix par semaine (sans les centimes)}$$



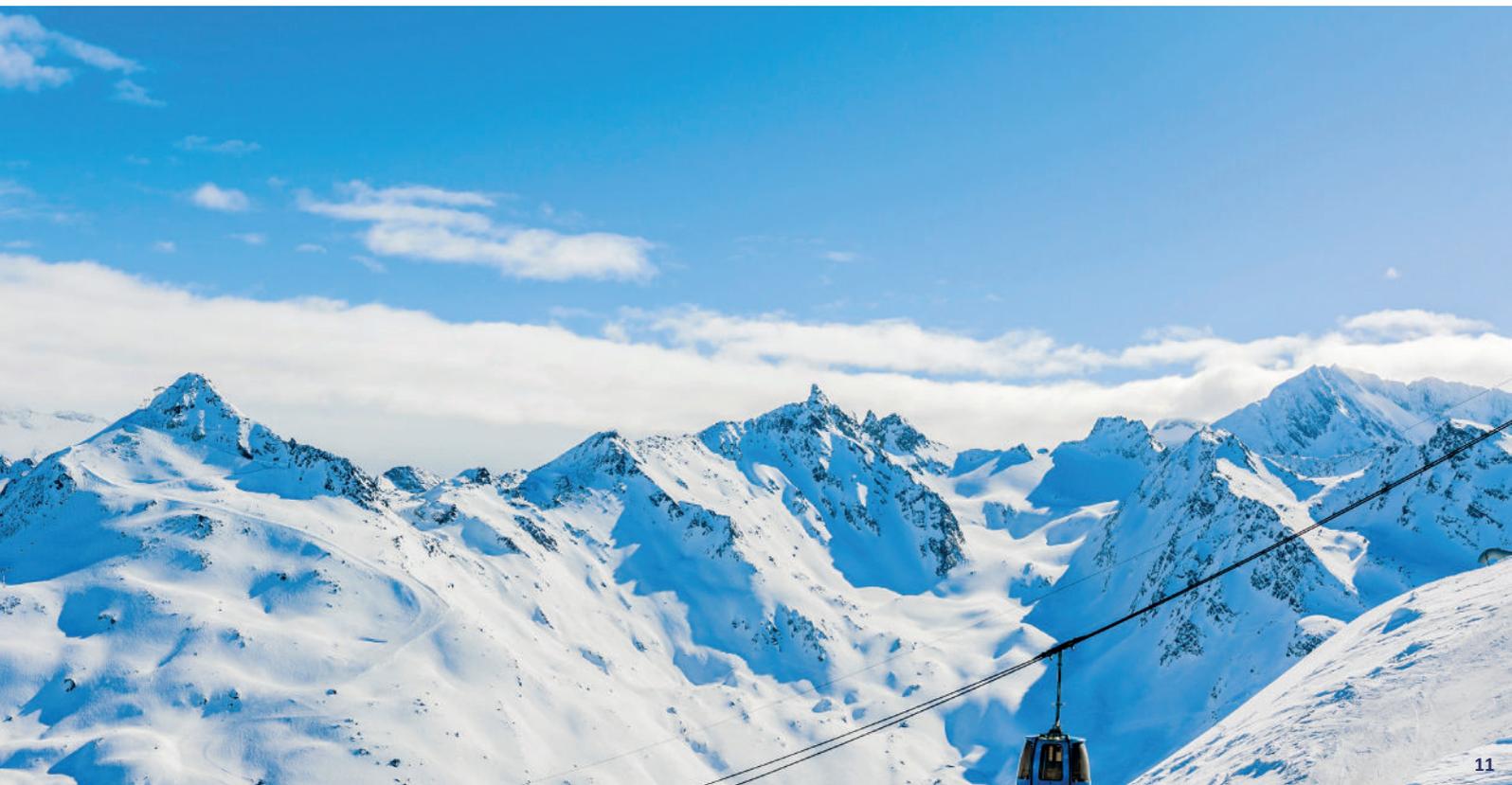
* Prise en compte du revenu fiscal de référence (RFR), et non plus du revenu brut global, en ne tenant pas compte des capitaux débiteurs et déficits fonciers. Dans ce cas le RFR sera recalculé sans ces éléments de déduction fiscale.

En cas de pensions alimentaires, établir une attestation sur l'honneur certifiant que celles-ci sont versées à l'attention d'un enfant si cela n'apparaît pas sur votre avis d'imposition.

** Un minimum de 1,5 parts est attribué pour les personnes seules et 2 parts pour les personnes seules handicapées.

LUTTE CONTRE L'EXCLUSION

En cas de difficultés contacter votre CSE local ou votre assistante sociale afin d'établir un dossier d'aide sociale, disponible sur notre site www.csec-sg.com



INSCRIPTION PÉRIODE ROUGE



Date limite inscription

Noël / Jour de l'an : 18 octobre 2023
Vacances d'hiver : 10 novembre 2023

3 choix maximum par dossier

Afin que les dossiers soient complets et saisis pour cette période à forte demande et faciliter le traitement informatique des priorités, nous vous demandons de respecter la règle suivante.

TAILLE DE L'HÉBERGEMENT

La capacité de l'hébergement attribué se fait en fonction de la composition de la famille fiscale.

Pour chaque site, vous devez choisir la taille du logement la plus adaptée au nombre de personnes composant votre foyer.

PERSONNES POUVANT PARTICIPER AU SÉJOUR	DOCUMENT À FOURNIR
Conjoints mariés, pacsés ou en concubinage	Avis d'imposition 2023 de chacun (sur les revenus de 2022).
Enfants de famille recomposée	Copie du livret de famille.
Conjoint étudiant ou apprenti	Carte d'étudiant de l'année en cours.
Conjoint non remarié d'un agent SG décédé avec enfants à charge fiscalement	Document officiel où figure le matricule de l'agent et l'avis d'imposition 2023 (sur les revenus de 2022).
Éventuellement personnes extérieures	Avec supplément et dans la limite de la capacité de l'hébergement si celui-ci respecte la composition fiscale de la famille.

Pour votre information,
les dates des colonies HIVER 2024
Départ zone C : Samedi 17 au samedi 24 février 2024
Départ zones A & B : Samedi 24 février au samedi 02 mars 2024

NOS DESTINATIONS





Les Orres

Vacances familiales à la neige.

Située entre le Parc National des Écrins d'un côté et le massif du Parpaillon de l'autre, à 1 650 m d'altitude, la station des Orres domine la vallée de la Durance et le lac de Serre-Ponçon. Vous serez accueillis dans une résidence chalet grand confort située au pied des pistes, entourée d'une forêt de mélèzes.



Les + :
 Patinoire couverte à la station
 Réduction sur la location de matériel

APPARTEMENTS				
Type	Qté	PMR	Descriptif	
A	1	2	Sejour avec 1 canapé 2 places.	
B	25	4	Sejour avec 1 canapé-lit 2 places, 1 coin montagne avec 2 lits superposés.	
C	12	6	Sejour avec 1 canapé-lit, 1 chambre avec 1 lit double, 1 coin montagne avec 2 lits superposés.	

TV dans tous les hébergements.



Véhicule conseillé

Animaux non autorisés





CODE 2302N

Du 23 décembre 2023
au 06 janvier 2024

 du 23/12/23 au 06/01/24

ACCÈS

En train : Gare d'Embrun à 15 km possibilité de prendre un car ou un taxi pour se rendre à la station.

LOISIRS

- Domaine skiable (1550 à 2550 m d'altitude) :
- Ski Alpin : 100 km avec 37 pistes dont 7 vertes, 6 bleues, 20 rouges et 4 noires.
- Ski de fond : 40 km de pistes aménagées.
- Snowpark.
- Balades en raquettes.
- Patinoire.
- Luge panoramique.
- Salle de concert et spectacle.

SERVICES

INCLUS :

- Prêt de lit bébé, rehausseur et chaise haute (à pré-réserver).

EN SUPPLÉMENT :

- Laverie.
- Forfait ménage.
- Location de draps.
- À votre disposition sur la station : garderie crèche, club pour enfants.

CODE 2402

Du 06 janvier 2024
au 06 avril 2024

Calendrier et coefficients tarifaires
en page 8

 du 06/01/24 au 10/02/24

 du 10/02/24 au 09/03/24

 du 09/03/24 au 06/04/24



Adresse :

2 Impasse de Côte ronde
Chalet des Orres,
Route de Bois Méan
05200 Les Orres

Téléphone :

04 92 44 08 36

Mail :

cce.lesorres@free.fr



Cauterets

Le charme d'un village de montagne.

La résidence Lagrange Vacances Le Domaine Des 100 Lacs*** est située à 500 m. de la télécabine du Lys, 1 km env. du centre et des thermes. Ce complexe résidentiel se compose de 3 bâtiments de 5 étages, très respectueux de l'architecture pyrénéenne qui allie la chaleur de la pierre, du bois et de l'ardoise.



Les + :
 Draps et TV inclus
 ———
 Télécabine à 500 mètres de la résidence

APPARTEMENTS			
Type	Qté	Personnes	Descriptif
D	15	6	Séjour, kitchenette équipée, 2 chambres, salle de bain. 1 balcon ou terrasse avec un salon de jardin. Appartement de 32 m ² env. <i>Aménagement pour personnes à mobilité réduite en demande à la réservation, sous réserve de disponibilité.</i>
Draps et TV inclus			



 2 animaux maximum par hébergement.
 Chiens de catégorie 1 interdits. Obligatoirement tenus en laisse.
 Carnet de vaccination à jour.
 39 € par semaine / animal.



CODE 2358N

Du 23 décembre 2023
au 06 janvier 2024

 du 23/12/23 au 06/01/24

ACCÈS

En train : Gare de Lourdes à 30 km puis navette.

En avion : Aéroports de Tarbes - Lourdes / Pau.

LOISIRS

Deux domaines skiables aux ambiances différentes : le Cirque du Lys et le Pont d'Espagne.

- Ski de piste.
- Ski nordique.
- Raquette.
- Freestyle Park.
- Piste de luge.
- Télécabine du Lys à 500m de la résidence.

A la résidence :

- Piscine semi-couverte chauffée avec bains à remous.
- Une séance sauna ou hammam est offerte par appartement et par semaine.
- Salle de fitness.
- Casiers à skis individuels dans chaque bâtiment.

CODE 2458

Du 27 janvier au
23 mars 2024

Calendrier et coefficients tarifaires
en page 8

 du 27/01/24 au 10/02/24

 du 10/02/24 au 09/03/24

 du 09/03/24 au 23/03/24

INCLUS :

- Prêt de kit bébé (lit + chaise - selon disponibilité, à préciser dès la réservation).
- Linge de lit (change payant).
- 1 kit ménage.
- Parking extérieur gratuit (selon disponibilités).
- TV.

EN SUPPLÉMENT :

- Sauna + Hammam.
- Location de linge de toilette.
- Forfait ménage.
- Laverie.
- Wifi dans les logements.



Adresse :

Résidence Lagrange Vacances
Le Domaine des 100 Lacs ***
10 chemin de l'écureuil
65110 Cauterets

Téléphone :

05 62 92 34 13

Mail :

cent-lacs@lagrange-vacances.com

Hors dates du catalogue :

- 20 % sur le tarif public.

Réservation en direct sur le site
www.attitude-vacances.com
Code CE / SOCGEN92D





La Toussuire

Une station familiale et sportive.

Située à 1800 mètres d'altitude cette station offre un côté pratique très intéressant grâce à son centre entièrement piéton : il est donc possible de se déplacer en toute sécurité tout en conservant un aspect convivial. Elle propose un large éventail d'activités, notamment de glisse, mais aussi après-ski, qui permettront à chacun de vivre un séjour intense et mémorable.



Les + :

Vue incroyable

Au pied du
télésiège

APPARTEMENTS

Type	Qté	Personnes	Descriptif
C	10	4	Séjour avec canapé-lit gigogne (2 couchages simples), chambre avec un lit double. cuisine équipée, lave-vaisselle, . Salle de bains ou salle d'eau, WC séparés, balcon et chaises longues.
Draps et TV inclus			



 1 seul animal par hébergement.
Chiens de catégorie 1 et 2 interdits. Obligatoirement tenus en laisse.
49 € par semaine.



CODE 2307N

Du 23 décembre 2023
au 06 janvier 2024

▶ du 23/12/23 au 06/01/24

ACCÈS

En train : Gare SNCF Saint Jean de Maurienne (TGV Paris en 4 heures) à 17 km de la station

En avion : Aéroport de Chambéry.

LOISIRS

- Domaine skiable des Sybelles Composé de 6 stations et s'étendant entre 1100 et 2620 mètres d'altitude.
- 31 pistes vertes et 57 pistes

bleues, 36 pistes rouges et 11 pistes noires et 4 pistes de free-rides.

- Grand snowpark.

SERVICES

INCLUS :

- Draps inclus.
- Parking extérieur gratuit (sous réserve de disponibilité).

• EN SUPPLÉMENT :

- Location de linge de toilette.
- Location kit bébé.
- Forfait ménage.
- Laverie.
- Wifi dans l'appartement.
- Parking couvert.



CODE 2407

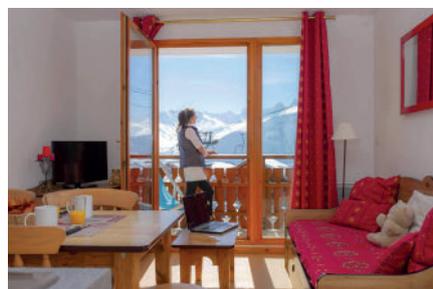
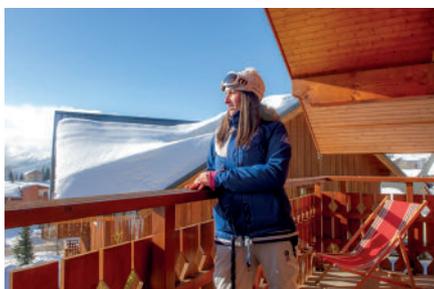
Du 27 janvier au
23 mars 2024

Calendrier et coefficients tarifaires
en page 8

▶ du 27/01/24 au 10/02/24

▶ du 10/02/24 au 09/03/24

▶ du 09/03/24 au 23/03/24



Adresse :

Résidence Goëlia
Les Chalets de la Toussuire
Lieu dit La Simianaz
73300 Fontcouverte La Toussuire

Téléphone :

04 79 83 37 71

Mail :

info.la-toussuire@goëlia.com

Hors dates du catalogue :

- 15 % sur le tarif public.

Code : SG92 - Mdp : 92972

Réservation en direct au

0820 434 438 (0,18 € / min + prix appel)





Les 2 Alpes

Une station dynamique et branchée.

Située sur les hauteurs de la station, à 1800m d'altitude dans la zone du Soleil (quartier du Vénosc), la résidence de tourisme 3* «Les Balcons du Soleil» offre une superbe vue sur la Vallée du Vénosc et les sommets environnants. Profitez d'un domaine skiable exceptionnel entre 1600 et 3600 mètres sur le plus haut glacier de France, le glacier de la Lauze. L'enneigement y est donc garanti.



Les + :
 Draps et TV inclus
 Station Labellisée
 Famille Plus

APPARTEMENTS			
Type	Qté	Personnes	Descriptif
C	14	4	Séjour avec un canapé lit gigogne et une chambre (2 lits simples ou lit gigogne). Coin repas-cuisine équipé. Salle de bains/WC. Balcon. 1 casier à ski par appartement.
Draps et TV inclus			



 1 seul animal par hébergement.
 Chiens de catégorie 1 et 2 interdits. Obligatoirement tenus en laisse.
 49 € par semaine.



CODE 2359N

Du 23 décembre 2023
au 06 janvier 2024

 du 23/12/23 au 06/01/24

ACCÈS

En train : Gare de Grenoble.

En avion : Aéroport de Grenoble.

LOISIRS

- Pistes de tous les niveaux.
- Snowpark les plus grands et les plus beaux de France.
- Baptême de parapente.
- Randonnée en motoneige.
- Randonnée en raquette.
- Balade en chiens de traîneau.
- Navettes station gratuites à proximité de la résidence.

SERVICES

INCLUS :

- Prêt d'appareil à raclette et à fondue.
- Salle de jeux, prêt de jeux de société.
- Salle fitness.
- Parking extérieur gratuit selon disponibilité.

EN SUPPLÉMENT :

- Location de linge de toilette.
- Location kit bébé.
- Forfait ménage.
- Laverie.
- Wifi payant dans l'appartement (gratuit à la réception).
- Dépôt de pain.
- Parking couvert.



CODE 2459

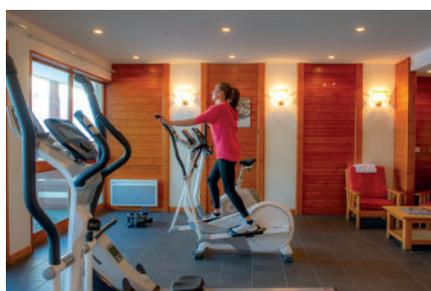
Du 27 janvier au
23 mars 2024

Calendrier et coefficients tarifaires
en page 8

 du 27/01/24 au 10/02/24

 du 10/02/24 au 09/03/24

 du 09/03/24 au 23/03/24



Adresse :

Résidence Goelia Les Balcons du Soleil
Bat le Flocon d'or
ZAC du Soleil
38860 Les 2 Alpes

Téléphone :

04 76 80 39 72

Mail :

info.les2alpes@goelia.com

Hors dates du catalogue :

- 15 % sur le tarif public.

Code : SG92 - Mdp : 92972

Réservation en direct au
0820 434 438 (0,18 € / min + prix appel)





Pralognan

Une station authentique et familiale.

Pralognan-la-Vanoise est une charmante station à taille humaine qui, malgré ses infrastructures touristiques modernes, a su garder son aspect traditionnel, authentique et chaleureux. C'est un lieu de prédilection pour la randonnée en haute-montagne, les sports d'hiver et le trekking, auxquels s'ajoutent de multiples activités et loisirs dans un cadre majestueux : l'ennui n'a qu'à bien se tenir !



Les + :

Draps, linge de toilette et TV inclus

Piscine intérieure chauffée

APPARTEMENTS			
Type	Qté	Personnes	Descriptif
C	8	4	Séjour avec canapé-lit gigogne (2 couchages), 1 chambre avec 2 lits simples. Kitchenette, salle de bain ou salle d'eau avec WC séparés. Balcon équipé de chaises longues et salon de jardin. 1 casier à ski.
D	6	6	Séjour avec canapé-lit gigogne 2 places, 1 chambre avec 1 lit double, coin montagne avec 2 lits simples (séparés par un placard et un rideau). Kitchenette, salle de bain ou salle d'eau avec WC séparés. Balcon équipé de chaises longues et salon de jardin. 1 casier à ski.
Draps, linge de toilette et TV inclus			



 1 seul animal par hébergement.
Chiens de catégorie 1 et 2 interdits. Obligatoirement tenus en laisse.
49 € par semaine.



CODE 2338N

Du 23 décembre 2023
au 06 janvier 2024

▶ du 23/12/23 au 06/01/24

ACCÈS

En train : Gare de Grenoble Moûtiers Salins.

En avion : Aéroport de Chambéry.

LOISIRS

- Domaine skiable (12 remontées mécaniques / 24 pistes adaptées à tous les niveaux).
- Ski de fond.
- Raquette.
- Marche nordique.
- Parapente.
- Chiens de traîneau.
- Patinoire.
- Luge, FatBike, Yooner, snake gliss, snowpark.

A la résidence :

- Piscine intérieure chauffée.

SERVICES

INCLUS :

- Parking extérieur (suivant dispo).
- Draps et linge de toilette.
- Wifi gratuit à la réception (30 minutes par adulte).
- Sauna (1 séance duo offerte par séjour).

EN SUPPLÉMENT :

- Wifi dans l'appartement.
- Location kit bébé.
- Commerces à 200m.
- Forfait ménage.
- Parking couvert.



CODE 2438

Du 27 janvier au
23 mars 2024

Calendrier et coefficients tarifaires
en page 8

▶ du 27/01/24 au 10/02/24

▶ du 10/02/24 au 09/03/24

▶ du 09/03/24 au 23/03/24



Adresse :

Résidence Goelia Le Blanchot
294 avenue de la Grande Casse
73710 Pralognan La Vanoise

Téléphone :

04 79 06 79 43

Mail :

info.pralognan@goelia.com

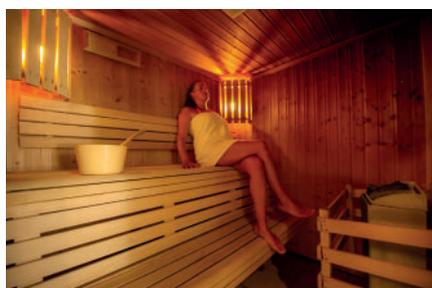
Hors dates du catalogue :

- 15 % sur le tarif public.

Code : SG92 - Mdp : 92972

Réservation en direct au

0820 434 438 (0,18 € / min + prix appel)





Val Cenis

Station à taille humaine.

Trois villages authentiques savoyards. Val-Cenis Lanslebourg, Val-Cenis Lanslevillard et Val Cenis Termignon (reliés entre eux par des navettes gratuites). La résidence Les Valmonts de Val Cenis*** bénéficie d'un départ et retour skis aux pieds, elle est située à seulement 50 m. des remontées mécaniques et à 300 m. du centre de Lanslebourg. Val-Cenis est la capitale du ski en Haute-Maurienne.



Les + :

Draps et TV inclus

Piscine couverte chauffée

APPARTEMENTS			
Type	Qté	Personnes	Descriptif
C	12	4	Séjour avec un canapé-lit gigogne 2 personnes, une chambre 2 personnes. Kitchenette avec lave-vaisselle. Salle de bains. Balcon. Appartement de 30 m ² env.
D	3	6	Séjour avec un canapé-lit gigogne 2 personnes, une chambre 2 personnes, une cabine 2 lits superposés. Kitchenette avec lave-vaisselle. Salle de bains. Balcon. Appartement de 32 m ² env.

TV, draps, linge toilette inclus. Logement accessible PMR sur demande.



 2 animaux maximum par hébergement.
Chiens de catégorie 1 interdits. Obligatoirement tenus en laisse.
Carnet de vaccination à jour.
39 € par semaine / animal.



CODE 2320N

Du 23 décembre 2023
au 06 janvier 2024

 du 23/12/23 au 06/01/24

ACCÈS

En train : Gare TGV de Modane (24 km)

En avion : Aéroport de Chambéry.

LOISIRS

- Domaine skiable de Val Cenis : 125 km de pistes de ski alpin et un snowpark pour tous les niveaux.
- 64 pistes.
- Ski de fond : 27 km.
- Balades en raquettes.
- Patinoire.

- Luge.
- Chiens de traîneaux.

A la résidence :

- Piscine couverte chauffée.
- 1 séance de sauna ou hammam offerte par logement/semaine).

CODE 2420

Du 27 janvier au
23 mars 2024

Calendrier et coefficients tarifaires
en page 8

 du 27/01/24 au 10/02/24

 du 10/02/24 au 09/03/24

 du 09/03/24 au 23/03/24

SERVICES

INCLUS :

- 1 place de parking.
- Draps et linge de toilette inclus.
- Casiers à skis.
- TV.

EN SUPPLÉMENT :

- Location de kit bébé.
- Accès wifi dans les logements.
- Forfait ménage.
- Laverie.
- Dépôt de pain sur commande.
- Sauna et hammam.



Adresse :

Résidence Lagrange Vacances
Les Valmonts de Val Cenis ***
Chemin des Cruieux - Lanslebourg
73480 Val Cenis

Téléphone :

04 79 20 57 60

Mail : valmonts@
lagrange-vacances.com

Hors dates du catalogue :

- 20 % sur le tarif public.
Réservation en direct sur le site
www.attitude-vacances.com
Code CE / SOCGEN92D



Code personnalisé :

sg92ce



**Avec SKISET,
n°1 de la location de ski,
réduction pouvant aller
jusqu'à -60%.**



SKISET est le 1er site en ligne de location de ski et snowboard avec 350 magasins dans 150 stations en France qui vous garantissent de louer les meilleures marques aux meilleurs prix.

Les avantages

- Une réduction de 5 à 10% supplémentaire par rapport aux réductions skiset.com (jusqu'à - 60%).
- Une réduction cumulable également avec les remises de l'offre Famille (5%) ou Groupe (10%).
- Option durée modulable : modifier la durée de location d'un ou plusieurs packs dans un même dossier.
- Flexibilité des moyens de paiement : CB, Chèques, Chèque-Vacances Connect... etc.
- Annulation gratuite et sans conditions - 100% remboursé - Jusqu'à 24h avant votre 1er jour de ski.

Comment procéder

Il vous suffit de réserver sur le site Internet de SKISET pour bénéficier de réductions allant jusqu'à -60% suivant les périodes.

- 1/ Sélectionnez votre destination et votre magasin,
- 2/ Sélectionnez vos dates de location,
- 3/ Indiquez votre code de réduction dans "Avez-vous un code promo" : sg92ce,
- 4/ Continuez et réservez en ligne.

- Les Orres 1800 : <https://www.skiset.com/partner/sg92ce/station-ski/les-orres/magasins/au-plantede-baton>
- Cauterets: <https://www.skiset.com/partner/sg92ce/station-ski/cauterets/magasins/starski>
- Les 2 Alpes : <https://www.skiset.com/partner/sg92ce/station-ski/les-deux-alpes/magasins/hibernatus>
- Pralognan : <https://www.skiset.com/partner/sg92ce/station-ski/pralognan/magasins/latitude>
- Val Cenis: <https://www.skiset.com/partner/sg92ce/station-ski/val-cenis/magasins/skiset-les-sablons>
- La Toussuire: <https://www.skimium.fr/partner/sg92csec/station/la-toussuire/magasin/vidal-sports-balcons-aiguilles>



Bonnes Vacances avec le CSEC SG

Brochures et inscriptions en ligne
www.csec-sg.net

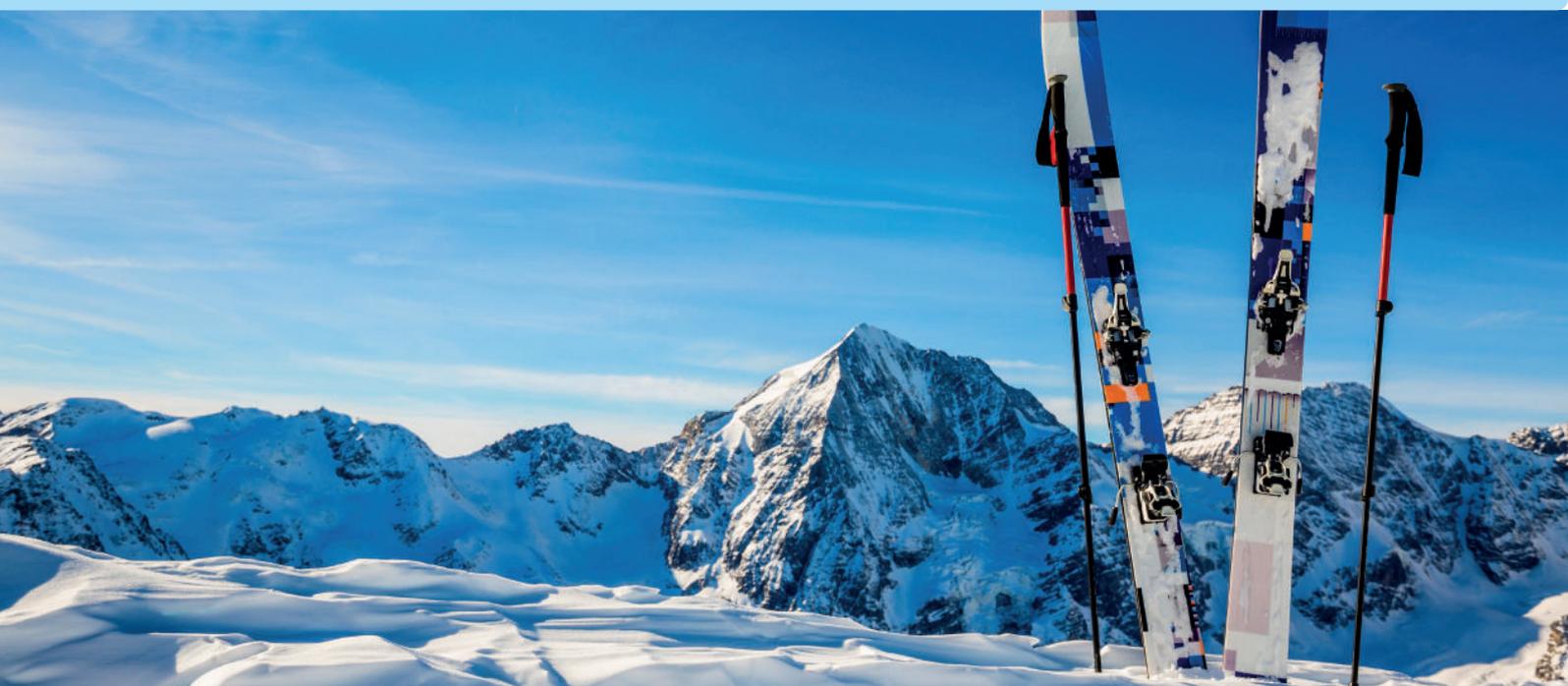
Disponibilités*
Rubrique Vacances Familles
(*accessibles uniquement par internet)

Adresse CHRONOPOST (uniquement)

CSEC SG
Secteur Vacances Familles
32, Place Ronde
Espace 21 - Bâtiment 2
92 999 LA DÉFENSE

Adresse Postale (courriers et recommandés)

CSEC SG
Secteur Vacances Familles
BP 21
92999 LA DÉFENSE CEDEX



CONTACT : 01 42 14 30 67